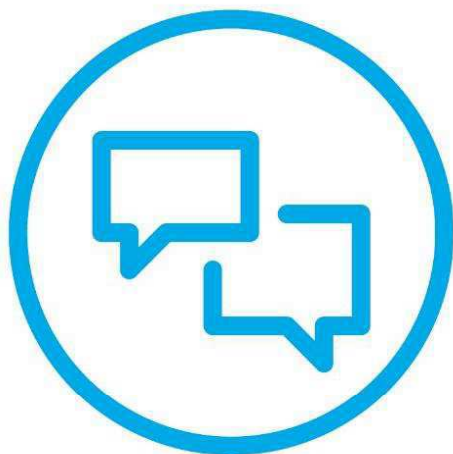


**ASSOCIATION FEDERATION  
DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU  
CALVADOS**

*41 Rue des compagnons  
14000 CAEN*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 juin 2023**



**Écoute**



**Certification**



**Risque**

# SOREC

## SAS SOREC

9 rue Ferdinand Buisson BP 20405 Saint-Contest  
14 654 CARPIQUET CEDEX

Tél. : +33 (0)2 31 53 55 35  
www.sorec.net

A l'Assemblée Générale de l'Association **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CALVADOS**,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CALVADOS**, relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel sont les

# SOREC

suivantes. Nous nous sommes assurés que les charges à payer concernant les dégâts ont été provisionnées dans les comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

# SOREC

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

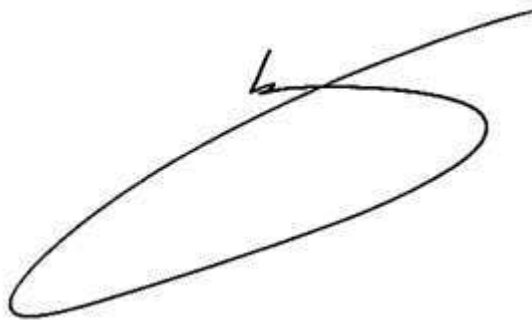
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à SAINT-CONTEST,  
Le 27 février 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :  
**SAS SOREC**

**Cédric BOUVIER**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with a horizontal stroke across the top, followed by a vertical stroke on the right side.

## Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	7 979	266	7 713	
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				5 072
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	825 837	567 649	258 188	258 543
	Constructions	1 989 777	1 511 253	478 524	512 360
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	180 633	122 115	58 518	41 730
	Autres immobilisations corporelles	261 772	204 539	57 232	92 243
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	5 235		5 235	5 235	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	60		60	60	
Prêts	1 524		1 524	1 524	
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	500	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>3 273 817</b>	<b>2 405 823</b>	<b>867 994</b>	<b>917 267</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	29 200		29 200	41 635
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	6 324		6 324	4 275
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	333 241		333 241	322 139
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	266 024		266 024	262 823	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	606 515		606 515	556 483	
<b>DISPONIBILITES</b>	3 318 038		3 318 038	3 108 920	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	67 830		67 830	51 137
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>4 627 173</b>		<b>4 627 173</b>	<b>4 347 412</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>7 900 989</b>	<b>2 405 823</b>	<b>5 495 167</b>	<b>5 264 680</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			2 524	2 024	
(3) dont à plus d'un an					

## Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation	850 000	850 000
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	3 538 702	3 463 059	
Report à nouveau			
	<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>12 790</b>	<b>75 643</b>
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>4 401 492</b>	<b>4 388 702</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>4 401 492</b>	<b>4 388 702</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	82 530	81 421
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>82 530</b>	<b>81 421</b>
Provisions	Provisions pour risques	40 000	40 000
	Provisions pour charges	111 767	103 815
	<b>Total des provisions</b>	<b>151 767</b>	<b>143 815</b>
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		128
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 343	102 938
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	99 348	45 644
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 556		
Autres dettes	86 337	53 067	
Produits constatés d'avance	579 794	448 965	
	<b>Total des dettes</b>	<b>859 378</b>	<b>650 741</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>5 495 167</b>	<b>5 264 680</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	12 790,31	75 642,87
	(1) Dont à moins d'un an	859 378	650 613
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

## Compte de Résultat

1/2

		30/06/2023	30/06/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	10 596	7 299
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	18 638	19 582
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 309 421	1 387 160
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	257 617	195 395	
Utilisations des fonds dédiés	69 462	79 728	
Autres produits	276 998	266 853	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 942 733</b>	<b>1 956 018</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	3 789	2 264
	Variation de stock	9 014	(3 935)
	Achats de matières et autres approvisionnements	6 060	15 732
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	443 679	512 406
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	52 857	61 934
	Salaires et traitements	482 084	470 587
	Charges sociales	207 322	199 211
	Dotations aux amortissements et dépréciations	83 251	85 236
	Dotations aux provisions	7 952	2 549
	Reports en fonds dédiés	73 751	81 421
Autres charges	196 697	239 332	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 566 455</b>	<b>1 666 738</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>376 279</b>	<b>289 280</b>

SOREC

## Compte de Résultat

2/2

		30/06/2023	30/06/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>376 279</b>	<b>289 280</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	27 724	14 440
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>27 724</b>	<b>14 440</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>27 724</b>	<b>14 440</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>404 002</b>	<b>303 720</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 000 273 20 232	781 680 2 430
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>1 020 505</b>	<b>784 110</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 405 588 6 130	1 012 187
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 411 717</b>	<b>1 012 187</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(391 212)</b>	<b>(228 077)</b>
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>2 990 962</b>	<b>2 754 568</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>2 978 172</b>	<b>2 678 925</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>12 790</b>	<b>75 643</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> Dons en nature Prestations en nature Bénévolat  <b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole  <b>TOTAL</b>		<b>SOSEC</b>  Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Normandie	



## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-06.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 495 167** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 990 962** euros et un total **charges** de **2 978 172** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **12 790** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

### Objet social

La fédération départementale des chasseurs a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental, à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de ses adhérents. Elle apporte son concours à la prévention du braconnage.

Elle organise la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. Elle apporte son concours à l'organisation de l'examen du permis de chasser. Elle conduit des actions d'information, de formation, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires des territoires, du public et des chasseurs et, le cas échéant, des gardes-chasse particuliers.

Elle exerce, pour la gestion des associations communales et intercommunales de chasse agréées, les missions qui lui sont confiées par la section 1 du chapitre II du titre II du livre IV du code de l'environnement et coordonne l'action de ses associations. Elle assure la gestion des plans de chasse individuels conformément aux dispositions des articles L. 425-8 et L. 425-10 du code de l'environnement.

Elle assure la validation annuelle du permis de chasser et la délivrance des autorisations de chasse accompagnée.

Elle conduit des actions de prévention des dégâts de gibier et assure l'indemnisation des dégâts de grand gibier dans les conditions prévues par les articles L. 426-1 et L. 426-5 du code de l'environnement. Elle conduit également des actions pour surveiller les dangers sanitaires impliquant le gibier ainsi que des actions participant à la prévention de la diffusion de dangers sanitaires entre les espèces de gibier, les animaux domestiques et l'homme.

Elle conduit des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité ou apporte un soutien financier à leur réalisation. A cette fin, elle contribue financièrement au fonds mentionné à l'article L. 421-14 du code de l'environnement, pour un montant fixé par décret et qui ne peut être inférieur à 5 € par adhérent ayant validé un permis de chasser dans l'année.

Elle élabore en association avec les propriétaires, les gestionnaires et les usagers des territoires concernés, un schéma départemental de gestion cynégétique, conformément aux dispositions de l'article L. 425-1 du code de l'environnement.

Les associations de chasse spécialisée sont associées aux travaux de l'assemblée générale de la fédération départementale des chasseurs. La fédération départementale des chasseurs peut recruter, pour l'exercice de ses missions, des agents de développement mandatés à cet effet. Ceux-ci veillent notamment au respect du schéma départemental de gestion cynégétique.

La fédération départementale des chasseurs peut exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne les faits constituant une infraction aux dispositions du titre I et du titre II du livre IV du code de l'environnement et des textes pris pour son application et portant un préjudice direct ou indirect aux intérêts collectifs, matériels et moraux

**SOREC**

## Règles et Méthodes Comptables

qu'elle a pour objet de défendre.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais annexes, y compris frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : 8 à 30 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 8 à 15 ans
- Matériel et outillage: 3 à 8 ans
- Matériel de transport: 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 8 ans
- Mobilier de bureau : 8 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Stocks**

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition.

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### **Engagement de retraite**

**SOREC**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Normandie

## Règles et Méthodes Comptables

L'engagement en matière de retraite est comptabilisé chaque année afin de couvrir le coût des indemnités de départ à la retraite.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Turn-over faible
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2022
- Méthode de calcul : prospective

### **Informations sur les dirigeants**

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et aucun avantage en nature n'a été versé aux Administrateurs bénévoles sur l'exercice. Les contributions volontaires bénévoles des Administrateurs sur l'exercice représentent 1865 heures qui, valorisées au taux horaire du SMIC au 30/06/2023 (11.52€), s'élèveraient à 21 485 €.

### **Informations significatives**

La Fédération a perçu au titre de l'exercice une subvention de 355k€ au titre du Plan de Résilience mis en place par l'Etat en 2023.

Cette subvention ayant pour objet de permettre de faire face au renchérissement des denrées alimentaires et donc à la hausse des barèmes d'indemnisation des dégâts de gibier, le produit perçu a été comptabilisé en produits exceptionnels afin de ne pas fausser la lecture des comptes.

**SOREC**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Normandie

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	5 072		2 906			7 979
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 072</b>		<b>2 906</b>			<b>7 979</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	825 837					825 837
Constructions sur sol propre	1 983 181		6 596			1 989 777
sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	159 260		25 753		4 380	180 633
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	152 015				15 990	136 025
Matériel de bureau, informatique et mobilier	70 018		555			70 573
Emballages récupérables et divers	51 376		3 797			55 173
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 241 688</b>		<b>36 701</b>		<b>20 370</b>	<b>3 258 019</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 235					5 235
Autres titres immobilisés	60					60
Prêts et autres immobilisations financières	2 024		500			2 524
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>7 319</b>		<b>500</b>			<b>7 819</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 254 079</b>		<b>40 107</b>		<b>20 370</b>	<b>3 273 817</b>

SOREC

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Normandie

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres		266		266
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>266</b>		<b>266</b>
CORPORELLES	Terrains	567 294	355		567 649
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 470 821	40 432		1 511 253
	Instal technique, matériel outillage industriels	117 530	8 965	4 380	122 115
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	105 763	16 861	9 861	112 763
	Matériel de bureau, mobilier	48 636	4 246		52 882
	Emballages récupérables et divers	26 768	12 126		38 894
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 336 812</b>	<b>82 985</b>	<b>14 241</b>	<b>2 405 557</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 336 812</b>	<b>83 251</b>	<b>14 241</b>	<b>2 405 823</b>

**SOREC**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Normandie

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges	40 000			40 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	103 815	7 952		111 767
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>143 815</b>	<b>7 952</b>		<b>151 767</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	{ incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>143 815</b>	<b>7 952</b>		<b>151 767</b>
Dont dotations et reprises			7 952		
{ -d'exploitation -financières -exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

**SOREC**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Normandie

## Créances et Dettes

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	1 524	1 524	
	Autres immobilisations financières	1 000	1 000	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	333 241	333 241	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	27 500	27 500	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	238 524	238 524		
Charges constatées d'avance	67 830	67 830		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>669 620</b>	<b>669 620</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	89 343	89 343		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	35 431	35 431		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 206	54 206		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 711	9 711		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 556	4 556		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	86 337	86 337			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	579 794	579 794			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>859 378</b>	<b>859 378</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

**SOREC**

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/06/20	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/20
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation	850 000				850 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves	3 463 059	75 643			3 538 702
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	75 643	(75 643)	12 790		12 790
<b>Situation nette</b>	<b>4 388 702</b>		<b>12 790</b>		<b>4 401 492</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>4 388 702</b>		<b>12 790</b>		<b>4 401 492</b>

**SOREC**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Normandie

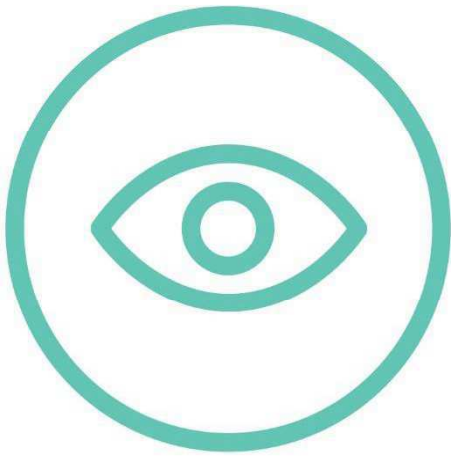


## Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 30/06/20	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 30/06/20	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds déd à des projets sans dépens cours des d derniers exer
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Projet Ecocontribution 816	34 515		25 736			8 779	
Projet Ecocontribution 817	21 394		21 394				
Projet Ecocontribution 819	22 331		18 187		(4 144)		
Projet Agrifaune	3 181		2 145	2 145	(1 036)		
Projet Ecocontribution 1172		73 751				73 751	
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>	<b>81 421</b>	<b>73 751</b>	<b>67 463</b>	<b>2 145</b>	<b>(5 180)</b>	<b>82 530</b>	

**SOREC**

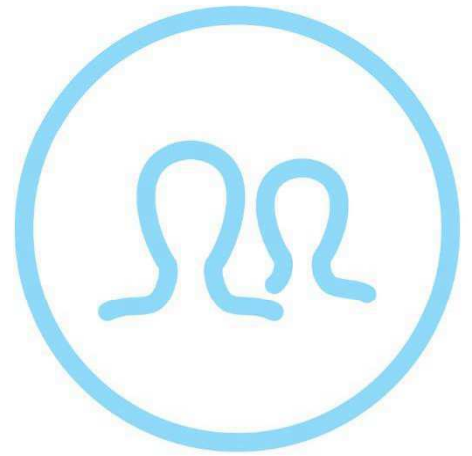
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Normandie



Transparence



Fiabilité



Indépendance

# SOREC

**Siège social**  
**SAS SOREC**

9 rue Ferdinand Buisson – BP 20405 Saint- Contest  
14 654 CARPIQUET CEDEX

Tél. : +33 (0)2 31 53 55 35  
[www.sorec.net](http://www.sorec.net)